

Commune déléguée de LIRÉ

Réunion du Conseil Consultatif du 11/09/2018 -20H

COMPTE-RENDU

Présents : M. MOREAU Jean-Pierre, Maire, Mme TROUSSARD Yvette, M. GONTIER Philippe, PAQUEREAU Régine, Mme HALGAND Catherine, adjoints, M. CHENOUEARD Gilles, M. DESSEIN Bernard, M. DROUCHAUX Julien, Mme PINEAU Laurence, M. TERRIEN Jean-Luc, Mme THIERART Odile

Absents excusés : Mme FARDEAU Françoise LAVENNE Bruno, M. Yvan SÉJOURNÉ,

Absents non excusés : Mme CROIX Sophie, Mme FRANÇOIS Cécile, M. TESTARD Olivier,

Nombre de membres en exercice : 17

Présents : 11

Validation du compte-rendu du Conseil Consultatif du 6 juillet 2018

Deux corrections seront apportées : Mme PINEAU Laurence et Mme THIERART Odile doivent être portées comme « Absents Excusés ». Le Conseil Consultatif valide le reste du compte-rendu du 6 juillet 2018.

➤ URBANISME ET ENVIRONNEMENT

1- DECLARATION D'ABANDON DE PARCELLE AU LIEU-DIT LA BRETONNIERE

Présenté par Jean-Pierre MOREAU

Dans le cadre d'un projet de vente, il a été constaté que suite aux différentes négociations intervenues pour mettre fin aux issues du village de la Bretonnière en 2015, le terrain, cadastré E1667 au lieu-dit la Bretonnière, est aujourd'hui enclavé (erreur de suivi).

Il est proposé d'accepter la proposition d'abandon de la parcelle E3056 appartenant au Consort TERRIEN au profit de la commune. Cet abandon permettra de réaliser un accès à la parcelle E1667 d'une largeur de 2,50 m environ sur le domaine public.

Gilles CHENOUEARD s'interroge sur l'intérêt qu'il peut y avoir pour la collectivité à accepter cet abandon.

Jean-Pierre MOREAU explique que la parcelle n'aurait jamais dû se retrouver enclavée et que cette solution permet de régulariser une situation non réglementaire.

Jean-Pierre MOREAU propose d'accepter la rétrocession par abandon perpétuel à la Commune de la parcelle E3056 appartenant au Consort TERRIEN Marie-Claire d'une contenance de 13 ca.

- **AVIS DU CONSEIL DELEGUE :**

Le conseil délégué de Liré émet un avis favorable et propose de solliciter le conseil municipal d'Orée d'Anjou pour :

- **APPROUVER l'abandon de la parcelle E3056 au profit de la commune ;**
- **AUTORISER Monsieur le Maire ou Monsieur Jean-Pierre MOREAU, en sa qualité de maire délégué de la commune de Liré, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

2- DECLARATION D'ABANDON DE PARCELLE AU LIEU-DIT LES VINETTES

Présenté par Catherine HALGAND

Dans le cadre d'un projet de vente, un notaire a interrogé la commune pour savoir si nous étions preneurs d'un abandon de parcelle au lieu-dit Les Vinettes cadastrée A398. Le terrain concerné est complètement érodé et est devenu une friche tombant directement dans la Loire.

Il est demandé l'avis du Conseil Consultatif.

Il existe de nombreux terrains dans cette situation.

- **AVIS DU CONSEIL DELEGUE :**

Le conseil délégué de Liré émet un avis défavorable et ne souhaite pas accepter l'abandon de la parcelle A 398.

➤ VOIES ET RESEAUX

3- Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'assainissement collectif 2017

Présenté par Catherine HALGAND

Le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'assainissement collectif de l'année 2017 est présenté :

Le service public d'assainissement collectif dessert 10 900 habitants au 31/12/2017 (10 700 au 31/12/2016).

Le service public d'assainissement collectif dessert 4 451 abonnés au 31/12/2017 (4 292 au 31/12/2016).

	Volumes facturés durant l'exercice 2016 en m ³	Volumes facturés durant l'exercice 2017 en m ³	Variation en %
Total des volumes facturés aux abonnés	340 731	332 527	-2,4%

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 12,83 km de réseau unitaire hors branchements,
- 59,92 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements

soit un linéaire de collecte total de 72,75 km (72,75 km au 31/12/2016).

Le service gère 17 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

TARIFICATION POUR LES NEUF COMMUNES DELEGUÉES

Par délibération du 24 novembre 2016, il a été décidé d'appliquer les tarifs H.T suivants avec une convergence en 2019.

	Tarifs part fixe			
	2016	2017	2018	2019
BOUZILLE	27,61 €	26,07 €	24,54 €	23,00 €
CHAMPTOCEAUX	19,60 €	20,73 €	21,87 €	23,00 €
DRAIN	0,00 €	7,67 €	15,33 €	23,00 €
LANDEMONT	36,82 €	32,21 €	27,61 €	23,00 €
LIRE	31,64 €	28,76 €	25,88 €	23,00 €
ST CHRISTOPHE	32,00 €	29,00 €	26,00 €	23,00 €
ST LAURENT	9,09 €	13,73 €	18,36 €	23,00 €
ST SAUVEUR	29,32 €	27,21 €	25,11 €	23,00 €
LA VARENNE	29,67 €	27,45 €	25,22 €	23,00 €

	Tarifs part variable			
	2016	2017	2018	2019
BOUZILLE	0,77 €	0,98 €	1,19 €	1,40 €
CHAMPTOCEAUX	1,55 €	1,50 €	1,45 €	1,40 €
DRAIN	1,26 €	1,31 €	1,35 €	1,40 €
LANDEMONT	1,19 €	1,26 €	1,33 €	1,40 €
LIRE	0,98 €	1,12 €	1,26 €	1,40 €
ST CHRISTOPHE	1,14 €	1,23 €	1,31 €	1,40 €
ST LAURENT	0,98 €	1,12 €	1,26 €	1,40 €
ST SAUVEUR	0,94 €	1,09 €	1,25 €	1,40 €
LA VARENNE	1,46 €	1,44 €	1,42 €	1,40 €

Après discussion, la commission propose les tarifs P.A.C suivants pour les années 2017 et 2018 :

	TARIFS P.A.C 2016		TARIFS P.A.C 2017		TARIFS P.A.C 2018	
	Construction neuve	Construction existante	Construction neuve	Construction existante	Construction neuve	Construction existante
BOUZILLE	1 135,00 €	1 135,00 €	1 135,00 €	1 135,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
CHAMPTOCEAUX	2 200,00 €	2 200,00 €	2 200,00 €	2 200,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
DRAIN	1 252,00 €	631,00 €	1 252,00 €	631,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
LANDEMONT	2 070,00 €	2 070,00 €	2 070,00 €	2 070,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
LIRE	1 960,00 €	1 340,00 €	1 960,00 €	1 340,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
ST CHRISTOPHE	2 700,00 €	1 000,00 €	2 700,00 €	1 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
ST LAURENT	1 340,00 €	670,00 €	1 340,00 €	670,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
ST SAUVEUR	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
LA VARENNE	2 200,00 €	1 000,00 €	2 200,00 €	1 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €

Et les tarifs suivants pour les forfait de branchements :

	2016 - FORFAIT DE BRANCHEMENT	2017 - FORFAIT DE BRANCHEMENT	2018 - FORFAIT DE BRANCHEMENT
BOUZILLE	808,00 €	808,00 €	1 000,00 €
CHAMPTOCEAUX	1 100,00 €	1 100,00 €	1 000,00 €
DRAIN	Suivant devis	Suivant devis	1 000,00 €
LANDEMONT	Intégré à la P.A.C	Intégré à la P.A.C	1 000,00 €
LIRE	750,00 €	750,00 €	1 000,00 €
ST CHRISTOPHE	Suivant devis	Suivant devis	1 000,00 €
ST LAURENT	Suivant devis	Suivant devis	1 000,00 €
ST SAUVEUR	Suivant devis	Suivant devis	1 000,00 €
LA VARENNE	Suivant devis	Suivant devis	1 000,00 €

Pour l'exercice 2017, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est 100 (100 en 2016).

Recettes globales (fonctionnement) : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2017 : 559 279 € (536 236 au 31/12/2016).

Montants financiers investissements	Exercice 2016	Exercice 2017
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	411 124.85	351 564.30
Montants des subventions en €	279 379.61	443 598.36
Montants des contributions du budget général en €		

Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €
Réhabilitation réseau EU Centre bourg de St Laurent des Autels	2017/2018	417 000
Extension de la filière boue Station de la Pigrisière à St Laurent des Autels	2017/2018	249 000
Extension du réseau EU rue de la Clergeonnière + sonde US à St Christophe	2017/2018	27 500
Création d'une STEP et réseau EU à Bréhéry - Drain	2018	400 000

Il est précisé que le prix du forfait branchement est la plupart du temps bien en dessous du montant des travaux engagés. Le montant de la participation sera étudié en commission.

Le travail sur le projet de construction d'une station commune à Drain et à Liré a commencé.

- **AVIS DU CONSEIL DELEGUE :**

Le conseil délégué de Liré émet un avis favorable sur le rapport 2017 qui sera présenté au vote du prochain conseil municipal d'Orée d'Anjou.

4- Travaux d'effacement des réseaux : rue des Sports, rue du Plessis Curé et rue du Stade – convention SIEML

Présenté par Catherine HALGAND

EFFACEMENT DES RESEAUX DE LA RUE DES SPORTS, RUE DU PLESSIS CURE, ET DE LA RUE DU STADE					
	montants				
	Montant total des travaux	Montant à charge du SIEML	Montant à charge de la CD de Liré-Orée d'Anjou		
Effacement réseaux DP	176 644.26	141 315.41	35 328.85	HT	20%
Eclairage public	68 092.09	54 473.67	13 618.42	HT	20%
Contrôle technique Eclairage public	126.70	101.36	25.34	HT	20%
Génie civil France Télécom	74 102.02		74 102.02	TTC	100%
TOTAUX	318 965.07	195 890.44	123 074.63		

Il est précisé que le montant du devis est un peu plus élevé que prévu (+ 4000 € environ) en raison de travaux supplémentaires sur le réseau téléphonique. Les crédits seront donc ajustés en conséquence. Les travaux pourraient commencer avant la fin d'année.

- **AVIS DU CONSEIL DELEGUE :**

Le conseil délégué de Liré émet un avis favorable sur le devis qui sera présenté au vote du prochain conseil municipal d'Orée d'Anjou.

➤ **POINTS DES ADJOINTS**

5- - URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Présenté par Jean-Pierre MOREAU

- **Buisson Paquet :**

L'information est donnée sur l'opération « gratuité des frais de notaires » qui est lancée du 5/09/18 au 30/10/2018.

En réponse à Régine PAQUEREAU, il est précisé que des tracts et affiches sont en cours de réalisation par ALTER PUBLIC (le lotisseur). Philippe GONTIER et Jean-Luc TERRIEN estiment que le délai n'est pas assez long par rapport à la publicité qui n'est encore pas lancée. Catherine HALGAND ajoute qu'elle aurait dû être même antérieure à l'offre de gratuité.

Gilles CHENOUARD et Jean-Luc TERRIEN évoquent à nouveau la problématique de la surface des terrains et de leur configuration en longueur. Régine PAQUEREAU demande s'il y aurait un moyen pour remédier à la forme de ces terrains. Catherine HALGAND précise que la modification de la typologie des parcelles entraînerait des coûts supplémentaires très élevés au niveau des travaux de viabilisation. Jean-Pierre MOREAU indique qu'il existe dans certaines communes des écoquartiers du même type, et que même si les habitations sont serrées, le rendu est plutôt réussi. Bernard DESSEIN précise qu'il est bien de laisser la possibilité d'acheter un ou deux terrains en même temps mais qu'il ne faudrait pas aller au-delà.

- **AVIS DU CONSEIL DELEGUE :**

Le conseil délégué de Liré souhaiterait que l'offre promotionnelle puisse être prolongée jusqu'au 31/12/2018. La demande en sera faite auprès d'ALTER PUBLIC.

- **PLU :**

Le projet PLU sera arrêté en conseil municipal d'Orée-d'Anjou du 25/09/2018 et sera suivi d'une enquête publique en début d'année 2019.

Jean-Pierre MOREAU rappelle que l'élément essentiel de la remise en cause du premier projet PLU était lié au volet de la carrière de Liré. Sur cet aspect, le nouveau projet a été élaboré sur la base d'un travail étroit entre les services de l'Etat, l'entreprise de la carrière et Orée-d'Anjou. Le nouveau projet a été aussi l'occasion d'ajustements de classifications ou d'oublis. Il est rappelé qu'un PLU est valable entre 10 et 15 ans. Il invite les conseillers à inciter la population à faire part des observations et oublis éventuels durant la période d'enquête publique.

6- TOURISME, ANIMATION, COMMUNICATION ET SPORTS

Présenté par Philippe GONTIER

- Point Fête du Sport : 35 équipes étaient inscrites le matin. La formule raid avec plusieurs ateliers (tir à la carabine, labyrinthe...) a bien plu. La journée s'est déroulée dans une bonne ambiance. La restauration a été organisée par l'association la Drainoizelle qui est une association caritative pour aider les enfants du Sénégal. Philippe GONTIER ajoute que la manifestation pourrait devenir un événement Orée-d'Anjou et ainsi prendre plus d'ampleur.
- Planétarium : Il est rappelé que le planétarium itinérant de Nantes va passer prochainement sur toutes les communes déléguées d'Orée-d'Anjou. Chaque école sera à même d'y participer. Sur Liré ce sera le 13 décembre prochain. Les adultes pourront s'y rendre s'il reste des places. Il est précisé qu'il s'agit d'une installation qui permet d'observer le ciel.
- Panneau des scores au stade : Philippe GONTIER a passé commande d'un panneau « Bienvenue au Complexe du Plessis Curé » qui sera fixé à l'arrière du panneau des scores (dimensions 4 m X 3,50 m)
- Affichage au rond-point de la Vallée : Julien DROUCHAUX évoque l'affichage au rond-point de la Vallée qui compte-tenu des multiples annonces était illisible. Il est précisé que le terrain concerné appartient bien à la Commune, que l'espace dédié est en principe destiné aux banderoles et non aux affiches. Philippe GONTIER précise qu'en effet cet été la gestion a été très compliquée avec des dépôts directs sans demande d'autorisation. Julien DROUCHAUX demande s'il y a un panneau qui indique à qui s'adresser. Jean-Pierre MOREAU précise que l'affichage peut devenir une vraie pollution visuelle. Il est en principe interdit mais toléré pour la vie associative. Catherine HALGAND et Philippe GONTIER réfléchissent actuellement sur la gestion et le process qui pourrait être mis en place (demandes et dépôt à la mairie ? délai ?). Jean-Pierre MOREAU s'interroge et demande s'il ne faudrait pas donner priorité aux manifestations se déroulant sur Orée-d'Anjou. Julien DROUCHAUX propose d'imposer un format d'affichage. Cela paraît cependant compliqué pour les associations si chaque commune impose son propre format.

Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations :

- Commande à l'entreprise PANO SIGN'SERVICE d'ANCENIS (44) de 1460 € HT (1752 TTC) pour la réalisation d'un panneau de communication au dos du panneau des scores situé au stade municipal.

7- ACTIONS ET VIE SOCIALE

Présenté par Yvette TROUSSARD

- **Rentrée scolaire et effectifs des écoles :**

La rentrée s'est bien passée. Il est rappelé que cette année, il y a une ATSEM en moins et que les TAP n'ont plus lieu.

La mise en place des 2 services à la restauration semble appréciée de tous.

Effectifs des élèves 2017-2018												
Ecole Charles Perrault												
TPS	PS	MS	GS	TOTAL MATERNELLE	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL PRIMAIRE		
0	12	15	15	42	25	18	24	20	17	104	146	
Ecole La Coulée St Joseph												
TPS	PS	MS	GS	TOTAL MATERNELLE	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL PRIMAIRE		
5	12	19	13	49	14	14	14	24	10	76	125	
2 écoles												
TPS	PS	MS	GS	TOTAL MATERNELLE	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL PRIMAIRE		
5	24	34	28	91	39	32	38	44	27	180	271	
Nombre de familles												
Ecole Charles Perrault												98
Ecole La Coulée St Joseph												92
												190

Effectifs des élèves 2018-2019 - Liré												
Ecole Charles Perrault												
TPS	PS	MS	GS	TOTAL MATERNELLE	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL PRIMAIRE		
2	12	9	14	37	16	27	17	24	20	104	141	
Ecole La Coulée St Joseph												
TPS	PS	MS	GS	TOTAL MATERNELLE	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL PRIMAIRE		
3	11	12	20	46	13	15	15	13	24	80	126	
2 écoles												
TPS	PS	MS	GS	TOTAL MATERNELLE	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL PRIMAIRE		
5	23	21	34	83	29	42	32	37	44	184	267	
Nombre de familles												
Ecole Charles Perrault												93
Ecole La Coulée St Joseph												88
TOTAL												181

Yvette TROUSSARD indique que les effectifs ont tendance à baisser. Jean-Pierre MOREAU souligne l'importance qu'il y a à attirer la jeune population et à la garder sur le territoire pour le maintien des effectifs scolaires.

- **Information sur le personnel du service enfance :** Yvette TROUSSARD informe du départ d'un agent du service enfance dans le cadre d'une mutation auprès du CCAS d'Ancenis.

Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations :

- Commande à SADEL de BRISSAC-QUINCE (49) de 672 € TTC pour animations d'ALSH été
- Commande à AD CONSULTANT de SUCE-SUR-ERDRE de 3052 € TTC pour l'achat de matériel bureautique et informatique pour l'école publique.
- CCAS : commande à « Delphine & Riton » de Cholet (49) de 640 € net (pas de TVA) pour une animation goûter spectacle dans le cadre de l'après-midi récréatif annuel.

8- VOIES ET RESEAUX

Présenté par Catherine HALGAND

- **Rue des Plantes :** l'éclairage public a été posé la semaine dernière et semble satisfaire les riverains (remerciements de deux habitants).
- **Le Fourneau :** les travaux se poursuivent.

- **Rue de la Pléiade** : un nouveau projet test sera prochainement mis en place sur la rue de la Pléiade (nous sommes actuellement en attente de la livraison des matériaux nécessaires).
- **Projet rue d'Anjou** : un projet de peinture au sol bien spécifique est présenté (bandeau central de 15 cm de large laissant 2,70 m de voie de chaque côté). Le montant est évalué entre 3 500 € et 5 800 € TTC suivant le type de peinture choisi. L'objectif est de faire ralentir les véhicules sur cette voie. Philippe GONTIER et Gilles CHENOUARD ne trouvent pas la vitesse excessive. Odile THIERART demande s'il n'aurait pas été mieux de réaliser une voie vélo mais cela n'est pas possible car la largeur de la route n'est pas suffisante ou alors il faudrait complètement restructurer et modifier la chaussée.

Philippe GONTIER craint que la peinture ne soit dangereuse pour les 2 roues (glissant).

- **AVIS DU CONSEIL DELEGUE :**

Le conseil délégué est majoritairement favorable. Le projet sera réalisé mais une attention sera apportée au matériau utilisé pour qu'il soit le moins glissant possible.

- **Abris de bus** : deux abris de bus en mauvais état vont être remplacés, l'un à la Nanterrie et l'autre au Bois Prieur. Pour les autres abris, il est proposé d'attendre et de voir ce que Mauges Communauté mettra en place.
- **Transports scolaires** : le transporteur CORDIER demande s'il est possible de leur accorder une dérogation pour emprunter la rue de Frétineau pour faciliter le circuit arrivant de Drain en direction de Bouzillé pour desservir les lycées de Beaupréau.

- **AVIS DU CONSEIL DELEGUE :**

Le conseil délégué de Liré émet un avis défavorable car la voie est dangereuse compte-tenu de son étroitesse (problème de croisement).

Régine PAQUEREAU demande si la mise en place d'un sens unique ne serait pas une solution compte-tenu des nombreuses réclamations des riverains.

- **Accroche-vélos** : un particulier demande s'il ne peut pas être fait quelque chose sur un abri de bus pour accrocher un vélo.

- **AVIS DU CONSEIL DELEGUE :**

Le conseil délégué de Liré émet un avis favorable pour la pose d'un poteau quand il n'y a pas d'autres solutions pour accrocher les vélos.

Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations :

- Commande à l'entreprise NADIA SIGNALISATION de CHOLET (49) de 5120 € HT (6144 TTC) pour la fourniture et pose de 2 abris de bus.
- ASSAINISSEMENT : commande aux ETS BOUMARD-CUSSONNEAU de Landemont - Orée-d'Anjou de 1899.80 € HT (2279.76 TTC) pour des travaux de raccordement sur le réseau collectif.

9- PATRIMOINE ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

Présenté par Régine PAQUEREAU

- **Salle multi activités** : les offres ont été reçues. Le cabinet d'architecte doit venir jeudi prochain pour présenter son rapport d'analyses.
- **Accessibilité Cercle de l'Avenir** : des devis sont à l'étude.

- **Travaux école Charles Perrault** : les travaux de peintures et ventilation ont été réalisés cet été comme prévu. Des rideaux usés vont être remplacés pour un montant estimé à environ 1000 € TTC. Des devis sont en cours d'étude pour la mise en place d'un nouveau portail. Plusieurs autres travaux devront être étudiés par la commission avec notamment la réfection des sanitaires sur la cour, l'installation des vidéo-projecteurs...
- **Salle de foot** : dans le cadre de l'aménagement de l'ancienne salle du foot en local rangement, des travaux de branchements électriques et de chauffage seront réalisés pour un montant estimé à environ 400 € TTC.
- **Translucides salles de sports** : les nouveaux translucides ont été installés rendant tout de suite la salle plus lumineuse.
- **Mise à disposition des salles - activités associations** :
 - quelques changements interviennent à la rentrée de septembre. Le yoga utilisera la salle des Lutins à la place de la salle des Tilleuls. La danse utilisera la salle des Tilleuls le lundi soir.
 - L'ADMR a demandé la possibilité pour ses salariés de manger occasionnellement dans la salle du temps libre. Les élus sont d'accord.
L'ADMR a demandé également une salle pour accueillir un après-midi par semaine les activités pour personnes âgées où seraient pratiqués des cours de cuisine. Pour des raisons sanitaires, il est décidé de ne pas donner la salle de Lutins qui n'est pas équipée. Les élus proposent la cuisine de la salle des Tilleuls qui est assez grande et accessible aux personnes à mobilité réduite.
 - Demande de l'Association Soins de l'Être : demande d'une salle pour la pratique du Yoga du rire (1 fois par semaine) et d'une grande salle pour recevoir leur salon annuel accueillant environ 35 exposants. Sur ce salon, les exposants peuvent vendre leurs produits. Pour la salon, l'utilisation de la salle polyvalente sera possible lorsqu'un tarif sera établi pour ce type manifestation.
 - Demande de M. Rousselière pour l'organisation régulière de Thés Dansants : à cet effet, pour rappel M. Rousselière avait fait une demande de location de la salle polyvalente, il lui avait été proposé un tarif pour habitant hors Orée-d'Anjou. Un contrat lui avait été envoyé. Suite à cet envoi, la femme de M. Rousselière a créé une association à Drain et nous a demandé un nouveau tarif pour association Orée-d'Anjou. Hors l'association de Mme Rousselière se distingue par la régularité de son activité d'organisation de thés dansants, s'apparentant à une activité commerciale. Sur l'avis d'Orée d'Anjou, sachant qu'il n'existe pas de tarif pour ce type d'activité, il est impossible aujourd'hui de donner une suite favorable à la demande de Mme Rousselière.
Jean-Luc TERRIEN, Régine PAQUEREAU et Catherine HALGAND trouvent par contre intéressant ce type d'animation.
 - Demande de la compagnie théâtrale « Mise en pièce » qui recherche pour 4 de ses acteurs la mise à disposition gratuite d'une salle du 25/9 au 27/9 de 10H00 à 17H30
- Bibliothèque : il est décidé de voir s'il est possible de réaliser un nettoyage des tuffeaux avant les travaux sur la façade.
- Date de commission bâtiment : la prochaine réunion est fixée le jeudi 20/09/18 à 18H00 en mairie.

Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations :

- Commande aux ETS BRISSET de Liré- OREE D'ANJOU (49) de 1056,61 € H.T 1267,93 € TTC) pour des travaux de cloisonnement dans les anciens vestiaires du stade de foot
- Commande à l'entreprise ORAPI de ST SYLVAIN D'ANJOU (49) de 1156.51 € HT (1387.81 € TTC) pour de la fourniture de produits d'entretien.
- Commande à l'entreprise ABH de ST HERBLAIN (44) de 860 € HT (1032 € TTC) pour la réparation de l'ascenseur à la maison de l'enfance.
- Commande à l'entreprise BAUMARD de Liré- OREE D'ANJOU (49) de 285.76 HT (342,91 TTC) de fournitures pour sanitaires publics place du Moulin.

➤ **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Coulée St Joseph : la saison d'été s'est beaucoup mieux déroulée que l'année passée.
- Régine PAQUEREAU informe de l'arrivée d'un nouvel agent au service bâtiment d'Orée d'Anjou, il s'agit de Sébastien BLANLOEIL.
- Le Romarin : M et Mme MOISAN nous ont informés de leur départ à la retraite le 1/10/2018. Ils ont trouvé repreneur. Ils invitent les élus et agents liréens à un pot de départ le mardi 18/09 à partir de 16H00.

10- DATES A RETENIR POUR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

- Départ de Mme Estelle Pelhâtre dans le cadre d'une mutation :
jeudi 13 septembre à 19H00 salle du Conseil
- Départ à la retraite de Mme Béatrice Lerouelle :
vendredi 14 septembre 2018 à 18H00 salle du Conseil
- Visite du SMODA à destination des élus et des agents :
Vendredi 19 octobre de 16H00 à 19H00
- Après-midi récréatif :
Jeudi 8 novembre 2018 à 14 H00

- **Prochains Conseils délégués:**

Lundi 8 octobre 2018 à 20H00
Lundi 12 novembre 2018 à 20H00
Lundi 10 décembre 2018 à 20H00

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Néant

Fin de séance à 23H00